



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

18 décembre 2018

Dominique Jamme est nommé directeur général des services de la CRE

Diplômé de l'école Polytechnique (promotion 83) et de l'École Nationale Supérieure des Techniques Avancées (promotion 89). Il a commencé sa carrière chez Giat Industries (1990-1993) puis à la Délégation générale pour l'armement (DGA), avant d'intégrer le ministère de l'Industrie comme chef du département Reconversion industrielle. Il rejoint en 1997 la Délégation interministérielle aux restructurations de la Défense en tant que chargé de mission.

Dominique Jamme est entré en 2001 à la CRE où il a occupé successivement les fonctions de chef du département Coûts de production d'électricité (2001-2003), puis chef du département Economie et tarification (2003-2006). Il est nommé directeur des infrastructures et des réseaux de gaz en 2007 et en janvier 2015, directeur des réseaux de la CRE. En mai 2017, Dominique JAMME devient conseiller spécial du Président de la CRE. Dans le cadre de cette fonction, Jean-François CARENCO l'a chargé de mettre en place et d'animer le Comité de prospective de la CRE. Directeur adjoint au directeur général des services de la CRE depuis le 15 septembre 2018, Dominique JAMME est nommé directeur général des services de la CRE.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr et Lucile BEALLE : 01.44.50.41.13 – lucile.bealle@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.